



**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE  
ET DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR**

---

Communiqué

Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, S.E. Prof. Robert DUSSEY, a procédé, ce 2 juillet 2019 au lancement du projet de création du **Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE)**. La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement pour les Togolais de l'Extérieur officiellement lancée le 1<sup>er</sup> avril dernier.

Le HCTE, à l'instar des regroupements des diasporas d'autres pays de la sous-région, sera une instance fédérative, inclusive et représentative de toutes les associations des Togolais vivant à l'extérieur. Cette structure qui regroupera l'ensemble des Togolaises et Togolais résidant hors du territoire national sera, entre autres, l'interface entre la diaspora togolaise et le Gouvernement sur toutes les questions d'intérêt commun. Il sera également chargé de suivre et de coordonner les actions de développement de la diaspora au Togo. Le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur sera un organe consultatif de statut associatif, non partisan, non discriminatoire et à but non lucratif. Il ne sera affilié à aucune obédience confessionnelle, philosophique ou politique.

Les objectifs qui sous-tendent la création du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur sont entre autres :

- rassembler et représenter tous les ressortissants togolais résidant à l'étranger sans distinction d'origine régionale, ethnique, religieuse, sociale, de sexe et de profession ou d'opinion ;
- promouvoir partout la défense des droits et intérêts des Togolais de l'extérieur et leur porter assistance dans le respect de la législation et de l'ordre public ;
- assurer le lien avec l'Autorité publique du Togo d'une part et une ouverture sur les Autorités locales du pays d'accueil d'autre part ;
- favoriser et valoriser la contribution des Togolais de l'extérieur dans tous les aspects du développement économique, environnemental, social et culturel ;
- assurer la participation active de la diaspora aux affaires publiques du Togo ;
- apporter les secours nécessaires aux Togolais en situation difficile et s'il y a lieu, provoquer l'intervention de l'autorité publique.

La mise en place du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur sera effectuée suivant plusieurs phases notamment l'appel à inscription des électeurs, le lancement de l'appel à candidatures des Délégués Pays, la validation des candidatures, le vote en

ligne, le dépouillement, la publication des résultats, l'installation officielle des membres du HCTE et la publication des textes règlementaires devant régir son fonctionnement.

Les membres du HCTE, exerçant les missions dudit conseil à l'échelle de leurs pays de résidence, sont élus suite à l'élection des Délégués Pays, représentant les Togolais expatriés de leur pays de résidence. Le mode d'élection des Délégués Pays du HCTE se caractérise par :

- un scrutin, organisé en ligne, visant à faire élire les Délégués Pays à partir du vote des électeurs expatriés dans leur pays de résidence ou circonscription électorale;
- le principe prévoyant un seul vote possible pour chaque Togolais de l'extérieur, électeur et seulement au titre de son pays de résidence ou sa circonscription électorale ;
- il est prévu 77 Délégués Pays, répartis dans quatre zones: Afrique (45), Europe (19), Amériques (6), Asie-Océanie (7) ;
- les Togolais de l'extérieur, électeurs, doivent s'enregistrer en ligne, en complétant un formulaire visant à les identifier (valider la nationalité togolaise et autres documents), préciser leur lieu de résidence et accéder au statut des Votants au titre de leur pays de résidence ou circonscription électorale;
- les candidats au poste de Délégués Pays postulent en ligne en complétant un formulaire de candidatures permettant notamment d'évaluer leurs capacités à assumer les missions assignées aux membres du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur. Une fiche de missions et de profil est établie à cet effet ;
- le processus électoral démarre **le 15 Juillet 2019** et se termine par la publication des résultats le **15 octobre 2019**;
- l'installation du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur aura lieu lors du Forum Economique de la Diaspora Africaine prévu les 28 et 29 novembre 2019 à Lomé.

En définitive, le HCTE permettra aux associations des Togolais dispersées à travers le monde de se regrouper et de s'organiser en une faîtière institutionnalisée et inclusive capable d'assurer la représentativité des Togolais de l'extérieur. Il sera le canal privilégié pour engager de façon ordonnée et visible les actions de la diaspora dans le processus de développement national.

Les documents relatifs à l'élection des Délégués Pays membres dudit Conseil sont disponibles, sur le site web <http://www.diasporatg.org>.

**Fait à Lomé, le 02 juillet 2019.**